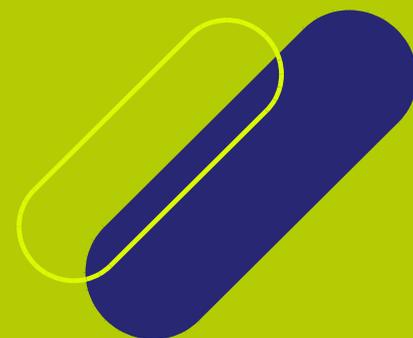


DOSSIER DE PRESSE

Signature de la charte d'engagement du pôle d'excellence microbiologie industrie et innovation **PEM2i**



Mardi 20 juin 2023

Préfecture du Cantal à Aurillac

Les partenaires s'engagent dans le pôle d'excellence microbiologie industrie innovation (PEM2i)

Le département du Cantal est un territoire riche de ses productions agricoles d'excellence, et d'une expertise dans le domaine de la microbiologie, de par son écosystème d'entreprises industrielles de portée nationale et internationale, et d'acteurs de la recherche et de la formation.

Fort de ces savoir-faire, et afin de répondre aux enjeux de recrutement, d'innovation et de souveraineté dans le domaine, ce réseau d'acteurs se fédère et unit ses forces pour constituer une structure commune, le pôle d'excellence microbiologie industrie et innovation.

Ce pôle se veut un lieu de ressources mutualisées pour répondre aux besoins de formation et d'expérimentations, à la fois pour l'ensemble des partenaires engagés mais également pour toutes les structures demandeuses. Il constituera ainsi une référence pour tout besoin concernant la microbiologie industrielle.

Plus largement, le PEM2i s'inscrit dans la dynamique nationale de construire une souveraineté et une transition dans les domaines de l'agroalimentaire, de la santé et de l'agronomie, comme en témoignent les programmes nationaux " grand défi ferments du futur " (GDFF) (avec lequel le PEM2i interagit) et les « programmes et équipements prioritaires de recherche » (PEPR) et « systèmes alimentaires, microbiome et santé » (SAMS), ainsi qu'internationaux avec l'action européenne Cost Pimento (Coopération européenne en science et technologie Promoting Innovation of ferMENTed fOods).

Avec son expertise en matière de microbiologie liée à l'alimentation, de santé et d'agro-écologie, comme en témoignent la réussite et le développement de plusieurs entreprises cantaliennes, le département du Cantal est un candidat privilégié pour la création de cet écosystème. Le projet a pris un véritable élan en décembre 2022, avec le recrutement d'une chargée de mission dédiée au projet.

L'implantation de ce pôle d'excellence sur Aurillac est d'autant plus porteur de sens, que le Cantal présente un cadre de vie attractif, répondant aux changements sociétaux déjà amorcés dans le contexte de la crise COVID. Elle contribuera par ailleurs au rayonnement du département et à son attractivité.

Après plus de six mois de travail collectif, mardi 20 juin 2023, Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, accueille l'ensemble des vingt partenaires pour signer une charte d'engagement, première étape symbolique dans la constitution du pôle d'excellence microbiologie industrie innovation (PEM2i).

20 partenaires réunis autour d'objectifs communs

Les objectifs

La création d'un pôle fédérant les savoir-faire stratégiques des partenaires apparaît comme un besoin et une opportunité rare de créer et de développer en France une structure d'envergure internationale.

Le pôle répondra aux objectifs suivants :

▶ **Formation** : grâce aux acteurs de la formation initiale, professionnelle et continue et aux moyens logistiques qui seront mis à disposition, former des personnels qualifiés de tous niveaux (bac, bac+2/3, master, doctorat) et dont le parcours sera enrichi et valorisé par la proximité des acteurs de l'industrie et de la formation.

▶ **Développement économique** : mutualiser des matériels de pointe et des laboratoires dédiés, favoriser l'émergence d'une intelligence collective en développant des synergies de recherche, développement et d'innovation de façon à gagner en compétitivité.

▶ **Rayonnement** : rechercher un rayonnement international pour attirer les talents, renforcer les collaborations scientifiques/techniques et accélérer le développement économique du secteur.

Les partenaires - membres fondateurs

▶ 11 entreprises et associations

Agrolab's, Altitude, Biose Industrie, les fromageries occitanes (LFO), Grencell, Interlab-Interscience, Lallemand, Landestini, LIP, pôle fromager, Terana.

▶ 4 organismes de recherche et formation

Institut de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), université Clermont Auvergne (UCA) et notamment son IUT à Aurillac, lycée agricole Georges Pompidou Aurillac, VetAgro sup.

▶ 5 partenaires institutionnels

L'Etat, région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment via l'agence Auvergne-Rhône-Alpes entreprises, conseil départemental du Cantal, communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, chambre de commerce et d'industrie du Cantal.

Une structuration en cours de finalisation

Pilotage et structuration

La création et la mise en place de ce pôle est pilotée par l'INRAE, chef de file du projet. Quatre groupes de travail ont été mis en place depuis janvier 2023 afin de structurer le PEM2i.

► Groupe de travail « gouvernance et ambitions »

Objectif : identifier et mettre en place la structure juridique la plus appropriée, la future gouvernance et le modèle économique lié.

Prochaine étape : finaliser le modèle économique avant de valider la structure juridique.

► Groupe de travail « R&D innovation »

Objectif : monter des projets de recherche collectifs et acquérir des matériels scientifiques de pointe qui pourront être mutualisés entre partenaires et proposés à la prestation.

Prochaine étape : répondre aux appels en projets en cours (France 2030), et valoriser les matériels en cours d'acquisition (spectromètre de masse, plateforme automatisée de fermentation).

► Groupe de travail « bâtiment »

Objectif : concevoir le futur bâtiment industriel dont la construction sera portée par le conseil départemental du Cantal. Il accueillera étudiants, start-up et entreprises.

Prochaine étape : identifier la future localisation du bâtiment pour lancer l'appel d'offres.

► Groupe de travail « formation »

Objectif : proposer des formations initiales et continues d'excellence liées à la microbiologie industrielle et à la fermentation, grâce aux centres de formation partenaires.

Prochaine étape : ouverture d'un parcours master 2 microbiologie appliquée et fermentation (MAF) en alternance, au sein de l'université Clermont Auvergne et d'un BTS analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabiotec) au lycée Georges Pompidou, respectivement prévus pour 2024 et 2025. La création d'un continuum de formations de bac à bac+5 et doctorat est une volonté portée par l'ensemble des partenaires. La proposition de formations continues est en cours de réflexion.

Financement

Au 15 juin 2023, le pôle bénéficie des financements suivants :

► Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) : 150 000 € pour la chargée de coordination

► Projet Compétences et Métiers d'Avenir (FermentAtion MicrobiolOgie indUSTrielle), France 2030, pour la création du Master 2 à Aurillac, permettant l'achat de matériels, de participer à l'aménagement des locaux d'enseignement du PEM2i et l'embauche de ressource humaine pour l'enseignement et la gestion : en cours de finalisation

► Contrat de plan État-Région Auvergne Rhône-Alpes (CPER) :

- 3 millions € pour la construction du bâtiment (1 million € État, 1,5 million € région AURA, 500 000€ du conseil départemental qui est le maître d'ouvrage)
- 2,27 millions € pour l'achat de mobilier et équipements (800 000€ État dont 570 000 € pour l'achat de matériel de pointe, 500 000 € région AURA, maître d'ouvrage Inrae)

► Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac : en cours de finalisation

► UCA/I-Site Clermont-Ferrand : en cours de finalisation

Parole des partenaires - membres fondateurs

INRAE Emmanuel Hugo, délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes

« Pour INRAE, la création du pôle revêt une grande importance à plus d'un titre :

- la contribution à la structuration locale et régionale d'une priorité stratégique d'INRAE qui connaît une déclinaison nationale, le Grand Défi Ferments du Futur et une déclinaison européenne et internationale, l'action COST Pimento.
- un lieu unique favorisant la recherche partenariale, les synergies intellectuelles et industrielles en microbiologie pour la formation et l'innovation, comme l'accès à des matériels partagés de pointe.
- la participation au développement académique, économique et industriel du site aurillacois et du département du Cantal grâce un projet original, unique et emblématique, même à l'échelle nationale, voire internationale en microbiologie industrielle.

En s'engageant fortement dans cette création et à l'heure où il célèbre les 50 ans de sa présence à Aurillac, INRAE confirme sa volonté d'être un acteur engagé dans les sites universitaires en France et un leader dans les partenariats européens et internationaux. »



Agrolab's Chantal Cor, présidente, Jean-Vincent Gauzentes, directeur général

« Toujours à l'affût de nouvelles opportunités de développement et en tant que laboratoire engagé, il nous est apparu comme une évidence qu'Agrolab's s'investisse dans ce beau projet qu'est la création du pôle d'excellence microbiologie. »



Didier Boussaroque, président

« Pour Altitude, le partenariat avec le pôle d'excellence microbiologie industrie innovation représente un double intérêt pour nos activités.

Depuis toujours, notre groupe est en pointe dans la mise en place de solutions innovantes pour ses adhérents, notamment dans la conduite des productions végétales. C'est donc tout naturellement que notre coopérative suit avec beaucoup d'intérêt la recherche autour des bio-fertilisants. A titre d'exemple, des solutions sont d'ores et déjà proposées à nos adhérents pour réduire par exemple le stress hydrique grâce à des processus naturels. Du côté de la filière viande, notre filiale Teil Cantal Salaisons est à pied d'œuvre pour apporter de nouvelles méthodes de conservation à base de bio-ferment : c'est déjà le cas pour la saucisserie fraîche, en réponse à une demande forte de nos clients. A l'avenir, ces ferments naturels doivent par ailleurs nous aider à apporter de nouvelles méthodes de conservation pour nos produits de salaison sèche.

L'idée qu'un pôle d'excellence aurillacois puisse apporter des solutions locales à nos enjeux agricoles et agroalimentaires du moment représente donc une formidable opportunité pour les productions de notre territoire ! »



Parole des partenaires - membres fondateurs



Adrien Nivoliez, directeur général

«L'inscription territoriale et partenariale de Biose Industrie au pôle d'excellence microbiologie industrie innovation, initiative fédératrice et partagée, concrétisera la volonté de l'entreprise de développer, de promouvoir et d'innover dans les domaines de la microbiologie. Participer activement et ancrer ce savoir-faire dans l'économie et dans l'attractivité de notre territoire accompagne la vision de Biose industrie.»



les fromageries
occitanes



Auvergne - Roquefort - Pyrénées

Pablo Alvarez, responsable microbiologie Sodiaal Fromages

«Le groupe SODIAAL et sa filiale Les Fromageries Occitanes, très implantés localement, est un acteur majeur de la production de fromages, particulièrement AOP. Leur sécurité sanitaire, l'enrichissement de leurs spécificités et plus largement nos développements futurs passent par la maîtrise fermentaire. L'intégration au pôle d'excellence microbiologie industrie innovation, plus territorial, davantage applicatif que d'autres plateformes nationales ou Européennes répond à des enjeux industriels directs.»



BIOTECHNOLOGIES

GREENCELL

Jean-Yves Berthon, président-directeur général

«La création du PEM2i est une réelle opportunité pour le territoire du Cantal de promouvoir par la formation, la recherche & innovation et l'accompagnement du tissu économique local une solide base de développement et d'attractivité de renom international.

Greencell qui a pour ambition d'être un acteur de premier plan en microbiologie et fermentation industrielles se félicite du partenariat dans le cadre de ce projet.»



interscience interlab

Emmanuel Jalenques, président-directeur général

«Pour Interlab / Interscience, société familiale spécialisée dans la microbiologie, le PEM2i est une formidable opportunité de créer une synergie avec des entreprises qui ont la même ambition de rayonnement et d'innovation avec un ancrage fort dans le Cantal. Cela pourrait aussi être un atout pour le recrutement d'ingénieurs.»



Parole des partenaires - membres fondateurs



**Stephan Griffouliere, Vice-président Opérations,
Lallemand Health Solutions**

LALLEMAND HEALTH SOLUTIONS

« Si nos produits à base de microorganismes pour diverses applications pharmaceutiques et alimentaires connaissent autant de succès, c'est grâce à nos équipes de professionnels passionnés. Nous sommes solidement intégrés dans le tissu économique local, avec une forte croissance et une dynamique de recrutement très active sur notre site de production à Saint-Simon.

Cette croissance fait écho à la très forte activité du marché des probiotiques. La création d'un pôle d'excellence est une opportunité pour continuer à innover et développer de nouveaux talents dans un domaine aussi passionnant que la microbiologie. »



Henri Landes, président et co-fondateur

« L'émergence du pôle d'excellence et ses promesses de coopérations sont un formidable atout pour attirer de nouveaux profils, nouvelles start-up sur le territoire et une opportunité de déployer les nouvelles approches du travail et de l'innovation au service de l'application de la microbiologie pour l'alimentation, la santé, l'agriculture et l'environnement.

Et ainsi renforcer à la fois la pertinence et l'impact du travail de notre association et de l'incubateur tiers-lieu, pour le territoire au niveau départemental, régional voire international. »



Michel Place, président

« Le PEM2i est un atout majeur pour le Cantal et ses acteurs économiques. Le LIP attend de ce pôle d'excellence microbiologie une opportunité pour accroître ses connaissances scientifiques, pouvoir utiliser les matériels scientifiques mis en commun et bénéficier d'un vivier d'experts spécifiques à notre domaine, à la fois dans le cadre de la formation continue, mais aussi pour le recrutement de futurs membres de notre personnel. »



Parole des partenaires - membres fondateurs



Patrice Chassard, président

« La coopération des structures au travers du PEM2i ne peut que renforcer l'intérêt de la recherche pour nos filières sur un sujet aussi fondamental que la microbiologie. »



Sylvain Naulot, directeur général

« C'est tout naturellement que nous avons intégré un projet associatif de territoire comme le PEM2i. Un projet qui permet à ses acteurs de valoriser la microbiologie industrielle du Cantal au niveau national. Cette initiative ouvre la voie à de nouveaux liens de collaboration et au développement de nouvelles compétences pour les entreprises pour répondre aux projets scientifiques de demain ».



Etienne Paux, directeur général adjoint

« Parce qu'il embrasse les activités de formation, de recherche et d'expertise, le PEM2i s'inscrit pleinement dans les grandes missions de VetAgro Sup.

Centré sur les questions de microbiologie, il trouve une résonance dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement qui sont l'essence même de notre établissement. Pour nous, le PEM2i permet, à la fois, d'accélérer et de faciliter la création d'un réseau d'acteurs publics et privés dans lequel VetAgro Sup trouve et prend naturellement sa place. »



Parole des partenaires - membres fondateurs



Mathias Bernard, président

«La création du PEM2i s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Université Clermont Auvergne, université territoriale d'excellence qui a pour ambition de contribuer activement, par la formation, la recherche et l'innovation, au développement économique et au rayonnement des territoires sur lesquels elle est implantée.

Le partenariat exemplaire, établi à Aurillac entre acteurs académiques, économiques et institutionnels, constitue un fondement solide pour faire de la microbiologie industrielle un élément identifiant de l'attractivité nationale et internationale de ce territoire.»

Eric Agbessi, professeur des universités, directeur

«Le pôle microbiologie permet de renforcer les trois piliers de l'IUT que sont la recherche, la professionnalisation et la formation. En effet, le pôle donne non seulement une identité forte au site aurillacois en offrant aux chercheurs l'occasion d'avoir des moyens renforcés pour leur recherche, mais il va aussi permettre la valorisation de l'offre de formation au niveau Master en premier lieu et du BUT Biologie dans une autre mesure. L'organisation proposée associant l'INRAE et l'UCA offre de nouvelles dynamiques à travers le développement d'une offre de formation continue en adéquation avec les projets de développement des entreprises locales. Enfin, des étudiants venus de toute la France pourront valoriser leur approche métier par l'association de ces compétences au sein du pôle. Un bel avenir s'esquisse ainsi pour le site à travers la signature de cette charte.»



Eric Cazssus, directeur

La création du PEM2i est une formidable opportunité pour l'EPLFPA d'Aurillac de répondre à ses missions.

Tout d'abord en proposant une nouvelle filière complète et structurante autour de la microbiologie avec la création d'un BTS Anabiotech à la rentrée 2025 qui permet désormais à nos apprentis de réaliser un parcours de formation de la 2nde à bac + 2.

Puis en répondant aux besoins des entreprises locales en difficulté de recrutement en proposant ce nouveau BTS réalisable à la fois en formation initiale et en apprentissage.

Enfin, le PEM2i est l'opportunité de rapprocher le monde de l'enseignement technique et supérieur comme celui des professionnels, tant au niveau des compétences, des lieux et matériels de pointe communs et d'enjeux partagés.

Ce pôle ouvre des horizons incommensurables et encore mal mesurables à ce jour, tant les intérêts pour tous les partenaires sont indéniables car « Demain est moins à découvrir qu'à inventer ». (Gaston Berger)



Parole des partenaires - membres fondateurs



Laurent Ladoux, président

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

« Pour répondre à une des problématiques fortes des entreprises de ce pôle d'excellence microbiologique, nous avons lancé, à la CCI du Cantal, avec notre campus, plusieurs formations autour de cette thématique.

Ce sont ainsi deux formations « agent de laboratoire et technicien de laboratoire » qui ont été mises en place en étroite concertation avec les entreprises locales dans un premier temps, mais qui pourront être proposées à l'ensemble des entreprises, régionales et nationales impliquées dans ce projet. »

Dans le cadre notre mission d'aménagement et de développement économique du territoire cantalien, la CCI du Cantal, au sein de ce pôle d'excellence, joue pleinement son rôle de facilitateur et massificateur de toute une filière pour tendre à la réussite globale de ce qui sera sans nul doute demain un des points forts cantaliens en terme d'attractivité économique. »



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Laurent Wauquiez, président

« Retrouver notre souveraineté industrielle pour créer des emplois au cœur de nos territoires est notre priorité à la région. C'est dans cet esprit que j'ai voulu un engagement financier fort de la région et que le pôle d'excellence microbiologie soit inscrit dans notre Pacte pour le Cantal que nous avons signé avec le département. Il constitue un atout considérable pour l'avenir du Cantal et de ses habitants.

Portée par la région aux côtés du département et de l'État, l'installation de ce pôle démontre que même dans le plus petit des départements de notre région et le plus éloigné de Lyon, il y a la place pour la reconnaissance de l'excellence.

En Auvergne et ici dans le Cantal, nous avons des pépites, un tissu économique de pointe et des chercheurs et universitaires auxquels nous devons les moyens pour qu'ils travaillent et innovent ensemble. La crise sanitaire et la guerre en Ukraine nous ont redémontré la nécessité que beaucoup pensaient dépassée de tout mettre en œuvre pour retrouver notre souveraineté industrielle.

Faire collaborer l'industrie, la recherche et créer de nouvelles formations comme ce pôle va le permettre, c'est développer les emplois de demain. C'est donc offrir un cadre de vie attractif aux habitants du territoire, attirer de nouvelles compétences, et offrir à nos enfants un avenir dans le Cantal. A la région, en faisant des économies à Lyon, nous avons choisi de pouvoir soutenir fortement cette réindustrialisation au cœur du territoire. C'est ce que j'aime appeler « la France des régions heureuses » : une France où la souveraineté se construit depuis le terrain, et non pas depuis Paris, et ce pôle s'inscrit en tous points dans cet esprit. »



Parole des partenaires - membres fondateurs



Bruno Faure, président

« La création du pôle d'excellence en microbiologie à Aurillac est un signe fort pour notre territoire, elle est la parfaite illustration de la priorité du Conseil départemental : l'attractivité ! Cette implantation démontre en effet que notre département, bien que rural et enclavé, peut accueillir de nouvelles activités, fussent-elles de pointe, et ainsi créer des emplois et de la richesse qui inciteront de nouveaux actifs, de nouvelles familles à s'installer dans le Cantal. »



Pierre Mathonier, président

« Améliorer la visibilité et l'attractivité d'un pôle de compétences performant et innovant, notamment afin de faciliter les recrutements : tel est l'objectif fondamental du pôle d'excellence microbiologie industrie innovation. Au cœur des enjeux actuels, son développement représente un atout porteur d'avenir pour le bassin d'Aurillac, et je tiens à saluer l'engagement proactif des acteurs économiques et de l'enseignement supérieur qui se sont fédérés et ont fédéré des partenariats exemplaires pour le porter.

C'est une priorité pour la CABA d'être présente à leurs côtés, pour accompagner leur action prospective et la dynamique de cet écosystème. »



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Laurent Buchaillat, préfet du Cantal

« La naissance du PEM2i témoigne tout autant de l'expertise de nombreux acteurs locaux et de l'excellence des entreprises cantaliennes dans le domaine de la microbiologie industrielle, que de la capacité à unir leurs forces au profit d'un intérêt collectif ambitieux. Une nouvelle fois, démonstration est faite que la ruralité est synonyme d'initiative, de dynamisme et d'innovation.

Je ne peux que saluer l'aboutissement de ce projet qui s'inscrit pleinement dans la trajectoire nationale de renforcer notre souveraineté et développer l'industrie dans les territoires.

Dès son lancement, l'État a soutenu financièrement ce projet et accompagné ses acteurs, comme nous le faisons pour de nombreuses initiatives en faveur du développement et de l'attractivité du département du Cantal. »





FOCUS : la charte

➔ Principe général du PEM2i

Fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés autour d'une thématique commune : l'analyse des micro-organismes et le développement d'applications de microbiologie industrielle liée à l'alimentation, la santé, l'agriculture et l'environnement

➔ Valeurs du PEM2i

- Cohésion
- Consensus
- Partage
- Partenariat
- Réseau
- Confidentialité
- Respect des missions, des prérogatives et des activités de chacun des acteurs

➔ Objectifs de l'engagement

Identifier et fédérer le collectif pour définir des modalités de partenariats et de collaborations qui se concrétiseront à court terme par la mise en place d'une entité dont la forme juridique sera la plus adaptée aux ambitions du PEM2i

➔ Ambitions du PEM2i

- Soutenir et coordonner des projets R&D,
- Chercher et obtenir des financements,
- Créer et animer un réseau entre entreprises, acteurs de la formation et recherche académique autour de la microbiologie industrielle,
- Participer à la visibilité territoriale, nationale et internationale des membres du PEM2i,
- Promouvoir le développement économique et l'innovation,
- Participer à la création et à l'organisation de formations initiales et continues,
- Piloter et organiser le partage de locaux et matériels scientifiques,
- Accueillir étudiants, chercheurs et entreprises dans un bâtiment spécifiquement aménagé pour l'étude et l'analyse des micro-organismes, et pour le développement d'applications de microbiologie industrielle,



Préfecture du Cantal

2 cours Monthyon - B.P. 529 - 15005 AURILLAC CEDEX

Tél. 04 71 46 23 00

www.cantal.gouv.fr

pref-communication@cantal.gouv.fr

